Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 55 (1926)

Heft: 12

Artikel: Comment préparer dans nos écoles la fête de la Royauté du Christ

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1041017

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LVme ANNÉE. N° 12. 1er OCTOBRE 1926.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. — Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1er doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent, et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à *M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg. Compte de chèque IIa 153.*

*Le **Bulletin pédagogique** et le **Faisceau mutualiste** paraissent le 1er et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du **Bulletin** et 5 du **Faisceau**.*

SOMMAIRE. — *Comment préparer dans nos écoles la fête de la Royauté du Christ. — Une tentative maçonnique. — L'enseignement du français au cours moyen. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Communication de la Direction de l'Instruction publique. — Société des institutrices.*

Comment préparer dans nos écoles la fête de la Royauté du Christ

Pour la première fois cette année, le mois consacré à la Reine du Rosaire va se clore par une fête nouvelle, celle de la *Royauté du Christ.* Tous les cœurs vraiment chrétiens en ont salué l'institution avec une joie sainte et profonde. La fête prochaine sera un hommage solennel rendu à cette souveraineté universelle que le Christ partage avec son Père, qu'il a attestée devant le gouverneur romain et que chantent en un concert unanime les merveilles de la création. En cette solennité, nous célébrerons non ce que le Christ *a fait* pour nous, mais ce qu'*il est ;* nous fêterons non un mystère de sa vie, mais l'un de ses titres de gloire ; nous, ses créatures, nous le saluerons comme notre *Roi*, *le Roi des rois*, le *Seigneur des seigneurs.* Il est le Maître, nous sommes ses serviteurs ; il commande, nous avons le devoir d'obéir.

Cette fête revêt un caractère de grandeur exceptionnelle et sa portée est, pour l'individu et la société, réellement immense. En

effet, le Christ règne-t-il, c'est l'ordre, la paix et le bonheur. Ses droits sont-ils méconnus, aussitôt s'introduisent le trouble, le désordre et ce cortège de maux trop connus des temps actuels.

Puisque la fête prochaine a une importance si capitale, puisque le Souverain Pontife en attend, pour le bien de la société, des fruits si excellents et si nombreux, ne convient-il pas qu'elle soit préparée avec un soin spécial ? Les éducateurs de la jeunesse chrétienne ne pourraient-ils pas s'y employer d'une manière fructueuse ? Qu'ils me permettent de leur suggérer un moyen parfaitement à leur portée et d'un effet assuré : c'est l'*Intronisation du Sacré-Cœur* à l'école ou la rénovation de cette Intronisation là où elle aurait déjà eu lieu. « L'institution de la fête de la Royauté du Christ, dit le Pape dans sa magistrale Encyclique, a été merveilleusement préparée par la coutume prise par d'innombrables familles de se vouer et de se donner au Sacré Cœur de Jésus, et non seulement les familles, mais les villes et les royaumes. » Le Saint-Père fait allusion aux Intronisations solennelles du Sacré-Cœur faites, ces dernières années surtout, dans les foyers, sur les places publiques et dans certains Etats chrétiens. Ce splendide mouvement vers le Sacré-Cœur est connu chez nous Chacune de ces Intronisations était un hommage au Christ-Roi, et déjà, dans un cadre plus ou moins vaste, plus ou moins imposant, une « fête de la Royauté du Christ ». Le cérémonial en usage porte tous les traits distinctifs d'une fête. La famille, l'école ou la cité qui veut introniser le Sacré-Cœur s'y prépare comme à une grande solennité. On se confesse et l'on communie ; l'autel sur lequel est placée l'image du Sacré-Cœur se couvre de fleurs et s'étoile de lumières ; l'allocution du prêtre réchauffe et dilate les cœurs ; les prières récitées s'encadrent dans l'harmonie des cantiques ; parfois la présence des amis de la famille ou, à l'école, celle des parents et de la commission scolaire rehausse encore la solennité.

L'image du Sacré-Cœur dite de Garcia Moreno, employée de préférence dans ces occasions, est bien par son symbolisme frappant une image du Christ-Roi : le sceptre et le globe rappellent la puissance de Notre-Seigneur, son empire sur tout l'univers ; son Cœur surmonté de la croix et environné de flammes dit clairement que c'est par *l'amour* qu'il veut exercer sa souveraineté.

Quant à l'acte de consécration — je m'arrête à la formule écrite pour les écoles et insérée dans le *Bulletin* après la mort de M. l'abbé Dessibourg —, cette formule s'attache à mettre en relief la dignité royale du Sacré-Cœur. On y lit ces mots : *Nous sommes à Vous*, c'est l'affirmation de notre dépendance absolue vis-à-vis de notre Créateur ; *nous voulons être à Vous*, c'est l'acceptation libre, spontanée de cette souveraineté, l'hommage du cœur si précieux aux yeux de Dieu. Puis, avec l'accent de la prière, l'acte de consécration exprime l'étendue que doit prendre en nous cette divine royauté et les bienfaits que nous en espérons. *Soyez le Roi de nos intelligences pour les éclairer*

de votre vérité ; soyez le Roi de nos volontés pour les préserver du péché ; soyez le Roi de nos cœurs pour les défendre contre toute affection dangereuse. De l'enfant pris individuellement, cette souveraineté doit s'étendre à la classe, à l'école. *Nous vous proclamons le Roi de notre classe ;* elle doit dépasser le moment présent et embrasser le passé et l'avenir. *Nous abandonnons notre passé à votre miséricorde infinie, le présent à l'action souveraine de votre grâce et l'avenir à votre divine Providence.*

La royauté du Christ fêtée à l'école ne fera-t-elle pas sur l'esprit et le cœur de l'enfant la plus salutaire impression ? « Pour instruire le peuple des vérités de la foi et l'élever aux joies de la vie intérieure, dit encore le Pape dans la même Encyclique, les solennités annuelles des mystères sacrés ont bien plus d'efficacité que tous les documents... les fêtes frappent et instruisent... elles affectent salutairement l'homme tout entier : esprit et cœur. » S'il en est ainsi des adultes, à combien plus forte raison des enfants ? Les fêtes les atteignent d'autant plus sûrement qu'on leur donne plus d'éclat et qu'on habitue l'enfant à en tirer, pour la vie quotidienne, les conséquences logiques et pratiques.

Nombreux et magnifiques sont les fruits que le Saint-Père attend de la célébration annuelle de cette fête. Un mot les résume : la paix du Christ dans le règne du Christ. Amener l'enfant à comprendre le sens élevé de la fête prochaine, l'aider à mettre sa conduite en harmonie avec la souveraineté du Christ qu'il a acclamée, c'est travailler à réaliser les consolantes espérances du Pontife suprême. Quel éducateur chrétien refuserait d'y apporter son concours ? Un certain nombre de nos écoles ont déjà intronisé le Sacré-Cœur et ont pris l'habitude de renouveler périodiquement cet hommage au Christ-Roi ; le moment n'est-il pas venu de généraliser cette pieuse et si salutaire pratique ? Quel bel exemple donné aux familles ! Un instituteur fribourgeois écrivait récemment au Secrétariat des Œuvres du Sacré-Cœur : « L'Intronisation du Sacré-Cœur dans nos écoles s'est révélée un puissant moyen d'apostolat. Nous avons appris que deux familles, ainsi que l'école ménagère, ont suivi cet exemple et que d'autres sont désireuses de consacrer également leurs foyers au Sacré-Cœur. Qu'elles se hâtent de recevoir le divin Ami à bras et surtout à cœurs ouverts. »

Qu'heureux seront ceux qui se seront employés à faire glorifier le Christ en sa qualité de Roi ! qui l'auront fait acclamer et traiter comme tel par les enfants, les petits, ses privilégiés ! Ne pourront-ils pas revendiquer un jour une place dans son royaume ?...

* * *

Le Secrétariat des Œuvres du Sacré-Cœur, rue de Morat, Fribourg, est à même de fournir, en français et en allemand, la formule de Consécration à laquelle il est fait allusion ci-dessus, éditée séparément

et comprise dans le Cérémonial complet de l'Intronisation du Sacré-Cœur dans les écoles. On peut se procurer à la même adresse : des images du Sacré-Cœur de diverses grandeurs ainsi que les opuscules parus récemment : *La Fête de la Royauté du Christ. — Le Christ-Roi. — Méditation intime sur l'Encyclique de S. S. Pie XI instituant la fête du Christ-Roi.*

Une tentative maçonnique [1]

Les deux principaux journaux de la Suisse catholique alémanique, le *Vaterland* de Lucerne et les *Neue Zürcher Nachrichten* de Zurich, viennent de publier un article qui provient évidemment d'une source autorisée et qui doit justement attirer l'attention de tous les catholiques. Cet article commente longuement une décision prise au mois de septembre dernier par la Société des Nations et qui tendrait à conférer à cet organisme un droit de contrôle et de surveillance sur l'éducation et l'instruction dans les établissements scolaires des pays qui font partie de la Société des Nations. L'article en question écrit à ce propos :

« Par des propositions de ce genre, la Société des Nations se lance dans une voie qui sort de ses attributions et qui peut conduire à de dangereuses expériences. Nous voulons espérer que cette tentative se heurtera à la résistance de tous les membres clairvoyants de la Commission pour la coopération intellectuelle. Si la Société des Nations prétendait entreprendre l'internationalisation interconfessionnelle de tout ce qui touche à l'instruction et à l'éducation, *elle rencontrerait l'opposition de toutes les confessions. Les catholiques de tous les pays notamment combattraient de toutes leurs forces cette malheureuse initiative.* »

Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, que pareille tentative se produit. L'article des deux journaux catholiques, cité plus haut, fait remarquer que déjà en 1880 un congrès international pour l'instruction populaire tenu à Bruxelles recommandait la fondation d'un conseil international d'éducation. Cette pensée fut reprise à Londres en 1908, à La Haye en 1912 et à Genève en 1922. L'Institut Jean-Jacques Rousseau, en particulier, la soutint énergiquement. Au Congrès de la paix tenu à Paris en 1919, l'*Union des associations internationales* fit la proposition d'introduire dans la Société des Nations un article dans ce sens et d'annexer à l'organisme de Genève l'*Institut international de bibliographie* de Bruxelles, qui aurait pour mission de réaliser ce projet de contrôle sur l'instruction populaire. L'idée échoua, quoique soutenue par tous les francs-maçons de cet

[1] Cet article, dû à la plume de M. François Carry, a paru dans le *Courrier de Genève* du 23 juin 1926. Les passages en italique ont été soulignés par l'auteur.